

REUNION GAMINS-GAMINES 09 JANVIER 2015

Pour la période de **septembre à décembre 2014** :

1) RAPPORT MORAL-RAPPORT D'ACTIVITE

L'Association Gamins-Gamines, créée en 2003, a pour but d'organiser des événements (foire à la puériculture, loto des enfants, Halloween,...) permettant de collecter des fonds qui seront ensuite investis dans du matériel ou des activités destinés aux enfants (dons aux écoles, spectacle de Noël, Carnaval...).

L'Assemblée Générale se déroule dans la nouvelle salle des associations, ancienne cantine scolaire de Saint Germain. Monsieur Marcel CHABROL passe saluer les premiers membres arrivés dès 19h30.

Sont présentes à cette Assemblée Générale :

Membres du Bureau :

Sabrina Noël, Présidente
Estelle Collet, Secrétaire
Fanny Engel, Trésorière
Véronique Ansart-Heros, Présidente adjointe
Caroline Catrix, Secrétaire adjointe
Sylvie Robert, Trésorière adjointe, est excusée.

Adhérents :

Audrey Ricordeau
Karine Théot
Anne-Gaëlle Croquet
Sabrina Drine
Sophie Gaspard

a) Constitution de l'association

i) Les adhérents

L'association existe grâce à ses membres qui s'acquittent de leur cotisation, et grâce aux subventions données par les Mairies de St Germain et de Courdemanche.

Pour la saison 2014-2015, l'association compte actuellement **44 adhérents, soit 7 de plus** que l'année précédente, avec une **proportion féminine de 64% (28/44) environ (donc 9% (16/44) en plus d'adhérents masculins par rapport à l'année précédente)**, sachant que ce chiffre peut encore évoluer.

ii) Le bureau exécutif

Effectif depuis septembre 2014, suite au remplacement de Caroline Catrix, comme secrétaire, par Estelle Collet, et au remplacement de Karine Théot, comme trésorière adjointe, par Sylvie Robert.

Présidente	Sabrina Noël
Présidente adjointe	Véronique Ansart-Héros
Trésorière	Fanny Engel
Trésorière adjointe	Sylvie Robert
Secrétaire	Estelle Collet
Secrétaire adjointe	Caroline Catrix

Ce bureau n'a pas eu à se réunir depuis septembre 2014, mais a régulièrement échangé par mail ou téléphone pour l'organisation des manifestations de septembre (Forum des Associations)-octobre (Halloween) -novembre (Marché de Noël) -décembre (spectacle de Noël).

b) Opérations réalisées pendant cette période

i) Manifestations

- (1) **Halloween** en octobre 14
- (2) Participation au **Marché de Noël** en novembre 14
- (3) **Spectacle de Noël** en décembre 14 (participation financière avec des entrées payantes pour les adultes (gratuites pour les enfants) afin de diminuer le cout du spectacle.

ii) Moyens d'information

- (1) Depuis septembre 2013, une adresse sur **Facebook** :
<https://www.facebook.com/groups/gaminsgamines/>
- (2) Depuis mai 2014, un **site internet** : gaminsgamines.jimdo.com
- (3) Dans les cahiers des enfants à l'école et sur les tableaux d'affichage des écoles.

c) Contraintes

- i) Mise en route du nouveau bureau qui a dû prendre ses marques (rapidement),
- ii) Obtention des salles pour les manifestations (salle des fêtes pour spectacle de Noël 2014 n'est pas disponible, malgré une réservation 6 mois avant). Finalement le spectacle s'est déroulé dans la salle des fêtes de St-Germain, alors qu'il était prévu dans la nouvelle salle des associations, suite à un doublon de réservation par la Mairie, et à la gentillesse de l'association des chasseurs qui ont laissé la salle à Gamins-Gamines le dimanche, initialement réservée tout le WE par eux.

d) Conclusion

Les membres du bureau exécutif considèrent le début de saison 2014-2015 satisfaisante avec un programme de manifestations en adéquation avec ce qui était prévu, et les contraintes ont pu être surmontées grâce aux efforts de chacun. Une bonne ambiance est à souligner grâce aux liens d'amitié entre les différents membres de l'association.

2) RAPPORT FINANCIER

L'association a deux comptes :

- Compte courant
- livret

Evolution des charges (dépenses) et des produits (recettes) :

a) Les manifestations

- i) **la manifestation la plus coûteuse (principale dépense) :** le **Spectacle de Noël**, mais par rapport à l'année précédente, il y a eu presque 16% de perte financière en moins pour cette manifestation sachant que :
 - il a été demandé une participation de **3euros** par adulte pour l'entrée du spectacle (au lieu de 2euros l'année précédente, mais le nombre d'entrée a été moins important que pour le spectacle de 2013 (18 au lieu de 52).
Cette **baisse** du nombre d'entrées peut s'expliquer par la **mise en avant tardive** du spectacle (affichage aux écoles et mots dans les cahiers 1 semaine avant, malgré les informations sur le site et le facebook) et aussi par le fait que la classe de Mme Croton de l'école de St-Germain n'a pas eu les mots dans les cahiers des enfants (soit environ 30 élèves).
 - Spectacle **2013** était à **880euros**, alors que le spectacle **2014** était à **650euros**, donc plus faible dépense.

- ii) **La manifestation la plus rentable :** le **Marché de Noël**, car cette année, la Mairie a décidé de laisser la gestion du Marché aux associations du village, donc les recettes de la pêche à la ligne (150euros) mais aussi le jeu des enveloppes et la vente des objets fabriqués par les enfants, ont permis de rapporter à l'association **519.55euros** (frais d'achat de cadeaux pêche à la ligne + remboursement frais banderole GG à Estelle déduits.

Remarques sur les manifestations :

- Le **Forum des Associations** n'a pas rassemblé/intéressé suffisamment, donc on ne sait pas si la Mairie va le réorganiser en 2015.
- Estelle Collet a fabriqué une très belle **banderole** pour l'association, présentée pour la première fois au Marché de Noël.

b) Les subventions

La principale source de revenus : les **subventions** attribuées par les Mairies, en fonction du nombre d'adhérents et du nombre de manifestations organisées. Cette année, les subventions ont diminué de 12% (baisse de SG), car moins d'adhérents (en 2013-2014) et fonction du budget mairie accordé aux associations.

REMARQUE : cette année, nous avons fait une **demande de subventions auprès de la CCRSE** en juillet 14, et obtention d'une subvention en fin d'année de **208euros**.

c) Cotisations

- i) **Augmentation** du minimum de **cotisation** : 1à **2euros** par personne.
- ii) Presque **42% d'adhérents en plus** cette année (44personnes au lieu de31 personnes), et **2.5 fois plus de cotisations** (171 euros au lieu de 68.5 euros)

d) Assurance

Toujours à la GMF depuis 2013, cotisation à renouveler en **mai 2015**.

e) Les fournitures (boissons, papier, café, tasses, sucre)

Toujours utilisation du stock, donc surtout des dépenses pour **les boissons et les bonbons**.

Estelle Collet signale qu'il faudra renouveler le **matériel de peinture**, mais ayant eu une belle « production » d'objets de décoration de Noël, il ne sera pas nécessaire d'en refaire en novembre 2015 au vu de ce qu'il reste. Donc besoin de peinture pour la fabrication du **Bonhomme Carnaval** essentiellement.

f) Le compte de résultats

Le bénéfice très important du Marché de Noël (519,55euros), l'augmentation du montant des cotisations (2euros au lieu de 1euro et 171euros au total) et la subvention reçue par la CCRSE (208euros) nous ont permis de financer intégralement le spectacle de Noël sans toucher aux subventions des Mairie (St-Germain et Courdemanche).

L'association démarre donc l'année 2015 avec une trésorerie de 1553.24euros sur le compte chèque, sachant qu'elle a sur le livret environ 1074.13euros.

3) PLANNING MANIFESTATIONS 2015

2015

- Réunion avec galette vendredi 09 janvier.
- **Dimanche 22 février** : Foire à la puériculture.
- **Samedi 21 mars matin** : confection bonhomme carnaval à partir de 10h nouvelle salle des associations, sous la direction d'Estelle. (**Salle à réserver Estelle**)
- **Samedi 4 avril** : Carnaval dans le jardin de jeux de Toisley (**Rues où sera le défilé à déclarer en Mairie : Sabrina N.**).
- **29-30 août** : vélos fleuris lors de la Passée d'Août (si la Mairie décide le renouvellement de cette manifestation en 2015).
- Assemblée Générale vendredi **18 septembre** 19h30 nouvelle salle des associations. (**Salle à réserver Estelle**)
- **Septembre** : Forum des Associations. (si la Mairie décide le renouvellement de cette manifestation en 2015).
- **Samedi 31 octobre** (2eme semaine des vacances) : « la boum d'Halloween » à Courdemanche salle des fêtes. **A déclarer à la SACEM (Fanny)**. Karine Théot propose de trouver une sono via son travail.
- **28-29 novembre** : participation au Marché de Noël de St Germain.
Vu les bons résultats, le jeu des enveloppes sera renouvelé. Caroline et Audrey suggèrent, pour les lots valables en 2015 uniquement, de retourner voir les sponsors et de leur demander de mettre la date d'expiration pour 2016.
Il faut réfléchir à des nouvelles cibles de sponsors.
- Décembre : Spectacle de Noël : **dimanche 6 décembre 2015** pour ne pas être le même WE que les Flambarts à Dreux. Le choix du spectacle se fera dans les 3 prochain mois afin d'avoir un choix suffisant en thème et en prix. **Salle à réserver (Fanny)**.

Les manifestations qui n'ont pas été retenues :

- Marché de Printemps à Courdemanche (en avril)
- Marché d'Automne à St-Germain (en octobre)
- La Foire aux jouets (en novembre) car nombre d'animations rapprochées en fin d'année rendant difficile l'organisation si une foire aux jouets vient s'intégrer entre Halloween et le Marché de Noël.

4) QUESTIONS DIVERSES :

Aucunes questions.

5) POT DE L'AMITIE

Une galette des Rois est partagée pour terminer cette réunion, qui s'achève à 00h30.

Sabrina NOËL, Présidente

Fanny ENGEL, Trésorière